



CAPSAF

CABINET DE CONSULTATIONS PSYCHOTHÉRAPEUTIQUES ET PÉRINATALES (SAGES-FEMMES)

TARIFS DES CONSULTATIONS PSYCHOLOGIQUES

La première consultation :	Frs 160.- pour 60 minutes, paiement comptant
Consultation individuelle	Frs 40.-/quart d'heure entamé, soit Frs 120.- les 45 minutes
Consultations financées par l'AI :	Frs 142.-/50 minutes
Consultation en famille* : (* avec deux thérapeutes)	60.-/ quart d'heure entamé
Bilan cognitif et psycho-affectif :	Frs 1400.- dont Frs 700.- sont demandés en acompte
Bilan psycho-affectif :	Frs 800.- dont Frs 400.- sont demandés en acompte
Rapport écrit :	Frs 30.-/ quart d'heure entamé
Consultation en groupe :	Frs 100.- la séance (60 minutes)

Remboursements

Certaines assurances complémentaires remboursent une partie de nos prestations. Il s'agit de la rubrique « psychothérapie effectuée par un non-médecin ».

Il est parfois nécessaire d'obtenir une ordonnance médicale qui prescrit des séances de psychothérapie pour que l'assurance rembourse.

Les psychologues-psychothérapeutes FSP/fédéral de notre cabinet sont au bénéfice d'une autorisation cantonale de pratique et figurent sur la liste de Santé Suisse comme reconnues par les assurances complémentaires qui proposent cette prestation. D'autre part, elles sont également agréées par l'Assurance Invalidité pour les traitements des mineurs jusqu'à 20 ans révolus.

En cas de non remboursement de nos prestations, notamment en ce qui concerne les thérapies de groupe, il est possible de payer en fractionnant la somme totale du module.

Nous répondons volontiers à toutes vos questions, n'hésitez pas à nous en parler.

Annulation

Toute consultation annulée en deçà de 48 heures sera facturée si elle ne peut pas être remplacée dans la semaine.

Chaque thérapeute se réserve le droit d'appliquer d'autres conditions d'annulation qui vous seront communiquées explicitement.

